

Communiqués

- 2006
- 2005
- 2004**
- 2003
- 2002
- 2001
- 2000
- 1999
- Discours
- Interviews
- Bases légales

Accueil DFJP >
Documentation > [Recherche évoluée](#)
Communiqués >
Communiqués aux médias 2004 >
Attentat à l'explosif perpétré contre le siège de l'association AMIA: pas de trace de compte bancaire à Genève

Versión española
[Ataque con explosivo perpetrado contra la sede de la asociación AMIA: Ningún rastro de cuenta bancaria en Ginebra](#) (16 Kb, pdf)

Infos complémentaires
Dossier

[Envoyer l'article](#) [Entraide judiciaire internationale en matière pénale](#) (OFJ, 16.02.2006)
[Version imprimable](#)
Office fédéral de la justice
Attentat à l'explosif perpétré contre le siège de l'association AMIA: pas de trace de compte bancaire à Genève
[Berisha a été placé en détention aux fins d'extradition](#) (OFJ, 09.12.2005)
[Renforcer la collaboration entre le Mexique et la Suisse](#) (DFJP, 11.11.2005)
[Restitution des fonds Abacha : modalités](#) (DFJP, 26.05.2005)
[voir aussi dans l'index DFJP](#)
[Entraide judiciaire internationale en matière pénale](#)

Remise à l'ambassade d'Argentine des documents saisis au titre de l'entraide judiciaire

Communiqués, BJ, 13.07.2004

Berne, le 13.07.2004. Dans l'affaire Menem aucun compte bancaire en rapport avec l'attentat à l'explosif perpétré contre le siège de l'association israéliite AMIA, à Buenos Aires, n'a été découvert à Genève. C'est ce qui ressort des documents produits au titre de l'entraide judiciaire, qui ont été remis aujourd'hui à l'Ambassade d'Argentine à Berne.

Dans le cadre des investigations qu'elles mènent à propos de l'attentat à l'explosif perpétré en 1994 contre le siège de l'Association israéliite AMIA, à Buenos Aires, attentat qui avait fait 86 morts et des centaines de blessés, les autorités argentines tablent sur plusieurs hypothèses. Selon l'une d'entre elles, 10 millions de dollars US auraient été virés par les iraniens en faveur de Carlos Menem sur un compte bancaire de la place de Genève, en échange de quoi Menem, alors chef de l'Etat, aurait nié toute responsabilité de l'Iran dans l'attentat en question. Cela étant, les autorités argentines ont demandé à la Suisse d'enquêter afin d'établir si Menem et des représentants de la République islamique d'Iran détenaient ou avaient détenu des comptes dans une banque genevoise citée par un témoin, ainsi que de leur remettre les documents bancaires pertinents.

La banque a été identifiée. En revanche, pas de trace de compte

C'est à trois reprises, mais en vain, que la juge d'instruction genevoise chargée de l'exécution de la demande d'entraide judiciaire a cité le témoin à comparaître à Genève. Toutefois, suite à une commission rogatoire, cette personne a été entendue en Allemagne et sa déposition a permis d'identifier un établissement bancaire genevois. Pourtant, ni les recherches menées auprès de cette banque ni d'autres investigations n'ont permis de découvrir des comptes appartenant ou ayant appartenu à Menem et aux autres personnes mentionnées dans la demande d'entraide judiciaire. Les autorités compétentes suisses n'en sont pas moins prêtes à poursuivre leurs investigations à la lumière de tout élément nouveau qui serait porté à leur connaissance.

Transmission de documents également dans l'affaire des exportations illégales d'armes

Par ailleurs, dans l'affaire des exportations illégales d'armes vers l'Equateur et la Croatie, des progrès ont été enregistrés. Grâce à la clarification opérée lors de la rencontre qui a eu lieu en Suisse avec les juges argentins concernés et aux informations complémentaires fournies par l'Argentine, la Suisse a été en mesure de remettre, à la mi-mai, à l'Ambassade d'Argentine à Berne de nouveaux documents au titre de l'entraide judiciaire.

Renseignements complémentaires

Christine Junod, Pouvoir judiciaire du Canton de Genève, T +41 (0)22 327 26 11,

[↩ Début de la page](#)

Dernière modification: 13.07.2004

Département fédéral de justice et police (DFJP)

[Informations juridiques](#) | [Contact](#)
